

Liste des prisonnières politiques Iraniennes enfermées dans la prison d'Evin.

Avril 2016



En Iran dans le seul domaine que les femmes sont égaux aux hommes 'est la répression. Selon les informations officielles du régime, dans le quartier des femmes de la prison d'Evin on trouve de nombreuses prisonnières politiques qui sont des mères de familles subissant des mesures de rétorsions sévères.

Il convient de rappeler que les autorités pénitentiaires d'Evin limitent systématiquement les droits fondamentaux de ces détenues, en matière de visites familiales, ainsi que leurs droits à pouvoir recevoir ou donner des appels téléphoniques à leurs familles ou à leurs avocats en cas de besoin.

Le site **HRANA** vient de publier un nouveau rapport donnant les noms de 25 prisonnières politiques Iraniennes enfermées dans cette tristement célèbre prison de Téhéran, ainsi qu'un aperçu général de leurs conditions de détention qui sont déplorables qui plus est quand on connaît la vétusté et l'insalubrité générale de ce centre de détention.

Ce que vous allez lire est un rapport général et un aperçu de la situation de ces détenues de la prison d'Evin, ainsi que qu'un compte rendu sur les charges judiciaires et les durées des peines d'emprisonnement que ces prisonnières politiques ont à subir. Selon des témoignages que des sources locales, le Quartier des femmes de la prison d'Evin, ne dispose seulement que de trois salles de repos collectives et d'une seule cuisine d'environ 25 mètres carrés qui n'a que 2 cuisinières à gaz, dont chacune ne dispose que de quatre brûleurs.

Le Quartier des femmes de la prison d'Evin dont le nombre des détenues est en constante augmentation, est régulièrement confronté à des pénuries de lits, obligeant de nombreuses prisonnières à dormir à même le sol. En particulier durant la période estivale (Entre les mois de Juin et Septembre) qui est une période dévolue aux placements en détention et d'arrivées

de nouvelles prisonnières. Ces prisonnières sont également confrontées durant la période hivernale à d'autres problèmes spécifiques, telles que des pénuries de gaz dans la cuisine collective ou des baisses de chauffage – « Pour raisons d'économies » selon la direction administrative d'Evin- *Ndr.*

Dans le quartier des femmes de la prison d'Evin, les détenues et en particulier celles qui sont des mères de familles ne sont pas autorisées à avoir de contacts téléphoniques réguliers avec le monde extérieur. Si ces détenues veulent pouvoir en bénéficier, elles doivent obligatoirement faire des demandes écrites aux départements concernés. Une procédure qui peut entraîner deux mois d'attente avant que les prisonnières qui ont fait ces demandes d'accès aux cabines téléphoniques ne reçoivent des réponses (Positives ou négatives) de la part de l'administration pénitentiaire d'Evin.

Le Quartier des femmes de la prison d'Evin manque cruellement d'équipements culturels et de loisirs, et ne dispose que d'une bibliothèque dont le stock de livres est uniquement renouvelé par des dons personnels et des colis envoyés par les familles des prisonnières. Les seules distractions de ces prisonnières sont des Télévisions qui ont été placées dans les trois salles de repos communes. L'infirmerie ne comportant pas de Télévisions pour des raisons seulement connues du Gouverneur et de ses sbires – Nom générique donné aux directeurs de prison en Iran-*Ndr.*

Les visites dans le Quartier des femmes de la prison d'Evin, ont lieu tous les Dimanche et durent entre 15 et 20 minutes selon le bon vouloir des *Matonnes*, elles se font dans des cabines téléphonique ou les prisonnières sont obligées de voir leurs proches qu'à travers des vitres épaisses. Des visites de visu sont également possible entre les prisonnières et leurs proches elles ont lieu dans une grande salle du nom de «*Salle publique*», mais uniquement qu'avec l'approbation écrite formelle d'un «*Juge* » ou d'un «*Procureur* » local, si toutefois cette autorisation est accordée les prisonnières n'ont droit de voir leurs familles dans la «*Salle publique*», qu'une fois par mois, environ toutes les quatre à six semaines en fonction des places disponibles.

Il convient de noter que les forces de sécurité et les *Matonnes* surveillent de très près les visiteurs des prisonnières et n'hésitent jamais au moindre prétexte, à abusivement couper et interdire les droits de visites des prisonnières, en particulier à celles qui sont des prisonnières politiques ou de conscience. Il est d'ailleurs de notoriété publique que les *Matonnes* et les autorités pénitentiaires d'Evin, utilisent systématiquement ces refus de droits de visites comme des moyens de pressions et de chantages, pour contraindre au silence les prisonnières qu'elles considèrent comme trop remuantes. Pour le reste les prisonnières ont droit à des périodes de promenades, celles-ci ont lieu dans une cour spéciale de la prison entre 9 heures du matin et 17 heures, mais elles sont généralement réduites durant la période hivernale.

Les prisonnières du Quartier des femmes, sont aussi confrontées à de graves problèmes alimentaires, elles préfèrent consommer régulièrement des « *Rations sèches* », généralement des produits achetés dans la « *Cantine* » réservée aux détenues. En raison de la faible qualité de la nourriture distribuée dans la prison qui est bien en dessous des normes d'hygiène acceptables, elles font face également à des manques de nourritures et de produits d'hygiène récurrent dans la « *Cantine* » de la prison qui abuse de ces pénuries pour vendre ses produits aux prisonnières à des prix largement prohibitifs.

Au cours de ces derniers mois ces prisonnières d'Evin, ont vu diminuer drastiquement leurs rations de viandes rouges et de fruits frais. Quant aux « *Viandes blanches* » distribuées dans la prison, celle-ci étaient généralement périmée ou hors date limite de consommations la consommation de celles-ci s'est soldé par plusieurs cas d'intoxications alimentaires, ces pénuries ont également entraîné de graves carences en vitamines et des problèmes d'anémies sérieuses pour de nombreuses détenues.

Le rapport publié par **HRANA** qui suit ci-dessous est la dernière liste des prisonnières politiques, actuellement enfermées arbitrairement dans le Quartier des femmes de la prison d'Evin :

-1. Sedigheh Moradi – Charges judiciaires et accusations « *Atteinte a la sécurité intérieure en travaillant avec un groupe d'opposition illégal* » ;

Peine et sentence: 10 ans de prison. Conditions médicales: souffre de multiples maladies.

Description de sa situation : **Sedigheh** a été emprisonnée pour la première fois en les années 1980. Elle a fait une demande de libération conditionnelle qui a été envoyée devant la Cour suprême de la « *République Islamique* », mais celle-ci est restée jusqu'ici sans réponses.

-2. Fatemeh Muthana Charges judiciaires et accusations : « *Guerre faite à l'Etat et collaboration avec un groupe d'opposition illégal* » ;

premier verdict: 15 ans de prison. Conditions médicales: **Fatemeh** souffre d'une grave forme de maladie mentale et de plusieurs maladies neurologiques.

Description de sa situation : **Fatemeh** avait déjà purgé une peine de trois ans de prison à l'âge de 13 dans les années 80 avant d'être condamné à cette seconde peine. Son mari a été arrêté pour ses activités politiques, lors d'une visite qu'il avait faite en prison à **Fatemeh**, il a récemment été transféré dans la sinistre prison de Gohardasht Rajae Shahr située dans la ville de Karaj (Province de Téhéran).

-3. Zahra Zehtabchy – Charges judiciaires et accusations: « *Guerre faite à l'Etat en collaborant avec un groupe d'opposition Illégal* » ;

Peine et sentence: 10 ans de prison. Conditions médicales: **Zahra** paye lourdement les longues périodes qu'elle a passées en cellule d'isolement qui lui ont causé des problèmes physiques graves.

Description de sa situation. **Zahra** avait été arrêtée lors des vagues d'arrestations massives qui avaient précédés les manifestations et les protestations de Juin 2009, contre la réélection entachée de fraudes d'*Ahmadinejad*.

-4. Reyhaneh Haj Ebrahim Dabbagh – Charges et accusations « *Guerre faite à l'Etat et atteinte à la sécurité nationale en collaborant avec un groupe d'opposition Illégal* » ;

Peine et sentence: 15 ans de prison. Conditions médicales: Souffre de colite et d'une grave maladie des intestins, ainsi que de douleurs aux pieds l'empêchant de se déplacer normalement.

Description de sa situation : **Reyhaneh** a été arrêtée avec son mari, sa mère et son beau-père **Ahmad Daneshvar** en Décembre 2009 lors des émeutes de l'Achoura. Elle a demandé à plusieurs reprises qu'on ne lui impose pas de port de menottes quand elle est envoyée à l'hôpital, parce sa maladie et ses problèmes au dos et à la nuque l'empêche de porter des charges lourdes (Demandes qui lui ont toujours été refusées). Son mari et son beau père **M. Daneshvar** qui souffrent également de plusieurs graves maladie, ont été tous condamnés à mort en raison de leurs activités politiques. Ils sont actuellement enfermés dans la Section 350 de la prison d'Evin.

-5. Maryam Akbari Monfared – Charges judiciaires et accusations : « *Guerre faite à l'Etat et atteinte à la sécurité nationale en collaborant avec un groupe d'opposition Illégal* ».

Peine et sentence en première instance : 15 ans de prison

Description de sa situation: son frère **Hamidreza Akbari Monfared** est aussi en prison pour des accusations similaires, il se trouve actuellement dans la sinistre prison de Gohardasht Rajae Shahr (Ville de Karaj).

-6. Behnaz Zakeri Ansari – Charges et accusations: « *Guerre faite à l'Etat et atteinte à la sécurité nationale en collaborant avec un groupe d'opposition Illégal* ». Peine et sentence: 10 ans de prison. Conditions médicales: **Behnaz** souffre de graves problèmes nerveux et neurologiques.

-7. Bahareh Hedayat Charges et accusations : « *Propagande contre l'État, organisation de réunions illégales [...] Montage d'une collusion en vue d'agir contre la sécurité nationale, insultes faites au Guide suprême et au Président de la république* ».

Sentence précédente 7 ans et 6 mois de prison, assortie d'une peine récente supplémentaire de: 2 ans de prison.

Description de sa situation : militante étudiante membre de l'organisation politique de l'OCU, ainsi que de la direction du mouvement libre des étudiants Iraniens, **Bahareh Hedayat** avait déjà été condamné à une peine 7 ans et 6 mois de prison. Alors qu'elle terminait de purger cette peine, elle vient de faire l'objet d'une nouvelle peine d'emprisonnement supplémentaire de 2 ans de prison, suite à la mise en application d'une peine de prison avec sursis relative à une autre affaire, pour laquelle elle avait été précédemment condamnée.

-8. Narges Mohammadi– Charges judiciaires et accusations: « *Propagande contre le régime, agissements contre la sécurité nationale par l'appartenance à des groupes illégaux. Montage d'une collusion et organisation de collectes illégales en vue de former un groupe d'opposition illégal* ».

Peine et sentence: 7 ans d'emprisonnement. Conditions médicales: **Narges** souffre d'embolie pulmonaire et de plusieurs maladies musculaires invalidantes.

Description de sa situation: Activiste défenseuse des droites civiles et militantes féministes défenseuses des droits des femmes, elle a été arrêtée pour des activités de défense des droits de l'homme, pour sa participation à des manifestations contre une vague d'agressions sexistes par jets de bouteilles d'acide ayant eu lieu l'été 2015. Et pour avoir prononcé un discours d'hommage prononcé sur la tombe de **Sattar Beheshti**, un jeune Blogueur dissident tragiquement assassiné en détention.

-9. Fariba Kamal Abadi -Charges et accusations: « *Mise en place d'une organisation Illégale et aide au développement d'une communauté de foi Bahaïe* »- Peine et sentence: 10 ans de prison.

Description de sa situation: **Fariba** est l'une des 7 membres du Conseil de la direction de la Communauté de foi Bahaïe connue sous le nom de **Yaran-e Iran**.

-10. Nasim Bagheri –Charges judiciaires et accusations: « *Propagande contre le système et agissements contre la sécurité nationale par appartenance à un Institut religieux illégal* » (Université virtuelle des Bahaïs) .

Peine et sentence: 4 ans de prison.

Description de sa situation: Professeur sur le site l'Université Virtuelle de la foi Bahaïe en Iran.

-11. Reyhaneh Tabatabai – Charges judiciaires et accusation: « *Propagande contre l'État* ».

Peine et sentence: six mois de prison assortie d'une peine supplémentaire de six mois de prison avec sursis.

Description de sa situation: Journaliste et activiste politique qui a été arrêtée en raison de sa participation à des protestations ayant suivie les dixièmes élections présidentielles en Iran.

-12. Faran Hesami – Charges et accusations: « *Propagande contre le système et agissements contre la sécurité nationale par appartenance à un Institut illégal de foi Bahaïe* ».

Peine et sentence: 4 ans de prison. Emprisonnée depuis il y a près de 4 ans.

Description de sa situation: Citoyenne **Bahaïe** et enseignantes de l'école de la **Bahai Institute of Higher Education**, son mari a été récemment libéré de prison.

-13. Mahvash Shahriari Sabet– Charges et accusation: « *Mise en place d'une organisation d'aide au développement illégal de la communauté de foi bahaïe* ».

Peine et sentence: 10 ans de prison .Conditions médicales: **Mahvash** souffre d'une maladie des articulations et d'une forme grave d'ostéoporose.

Description: **Mahvash** est l'une des 7 membres du Conseil de la direction de la Communauté de foi **Bahaïe** connue sous le nom de **Yaran-e Iran**.

-14. Nasim (Maryam) Naghsh Zargaran. Charges judiciaires et accusations : « *Collecte de fonds illégaux, atteinte à la sécurité nationale par l'établissement d'une chapelle chrétienne dans son domicile* ».

Peine et sentence: 4 ans de prison, elle a déjà purgé deux années de cette peine. Conditions médicales: **Nasim** souffre de graves insuffisances cardiaques qui nécessiteraient d'être soignées par une intervention chirurgicale lourde.

Description de sa situation: **Nasim** a été arrêtée dans le cadre de l'affaire du pasteur **Saeed Abedini**.

-15. Elham Farahani – Charges judiciaires et accusations : « *Actions et agissements contre la sécurité nationale par appartenance et administration d'une école enseignant la foi Bahaïe* ».

Peine et sentence: 4 ans de prison.

Description de sa situation: son mari, **Adel Naimi** et son fils **Shamim Naimi** ont été condamnés et emprisonnés pour des accusations similaires.

16. Azita Rafizadeh- Charges judiciaires et accusation: « *Propagande contre le système et agissements contre la sécurité nationale par appartenance à un Institut illégal lié à la foi Bahaïe* ».

Peine et sentence: 5 ans de prison.

Description de sa situation: Citoyenne Bahaïe et enseignante de l'école de la **Bahaï Institute of Higher Education**, son mari, M. **Peyman Kooshk Baghi** a été condamné à cinq ans de prison pour des accusations similaires.

-17. Tahereh Jafari -Charges judiciaires et accusation: « *Propagande contre l'État* ».

Peine et sentence en première instance: 1 an de prison.

Conditions médicales: **Tahereh** souffre de graves problèmes cardiaques et d'une hernie discale, dès son arrivée en prison des médecins mandatés par un procureur ont accepté ses demandes de soins médicaux et déclaré que son état de santé était incompatible avec une mise en détention, cette prisonnière politique a besoin de soin médicaux constants tous les trois mois. Elle doit être renvoyée prochainement à l'hôpital pour y subir des examens et des traitements médicaux.

-18. Atena Farghadani–

Charges et accusations : « *Montage d'une collusion en vue de faire de la propagande contre le régime, Insulte publiques faites aux autorités, au Guide suprême et aux membres du parlement* » elle a également récemment été accusée « *d'Adultère et*

fornication » simplement pour avoir serré la main de son avocat, lors d'une visite qu'il avait rendue à **Atena** en prison. Peine et sentence: 12 ans et 9 mois de prison.

Description de sa situation : Activiste féministe, défenseure des droits des femmes et des droits humains, peintre, dessinatrice et caricaturiste satirique.

-19. Fahimeh Orfi –Charges judiciaires et accusations: « *Collusion en vue d'organiser des collectes pour une croyance religieuse illégale et blasphème* ».

Peine et sentence: 5 ans de prison.

Description de sa situation: Enseignante et croyante de la religion illégale de l'**Erfan-e-Halgheh**, a été détenue dans la prison de Qarchak, avant d'être transférée vers la prison d'Evin.

-20. Ziba Verser Habi- Charges judiciaires et accusations: « *Collusion en vue d'organiser des collectes pour une croyance religieuse illégale et blasphème* ».

Peine et sentence: 5 ans de prison. Peine: 3 ans de prison.

Description de sa situation: Enseignante et croyante de la religion illégale de l'**Erfan-e-Halgheh**, a été détenue dans la prison de Qarchak, avant d'être transférée vers la prison d'Evin.

-21. Elham Barmaki– Charges judiciaires et accusations: « *Espionnage* ».Peine et sentence: 7 ans de prison.

Description: **Elham** est une citoyenne binationale Iranienne et Chypriote.

-22. Roya Saberi Nezhad Nobakht – Charges et accusations: « *Blasphème et insultes publique faite au Chef de l'autorité judiciaire Iranienne* ».

Peine et sentence : 5 ans de prison. Conditions médicales: **Roya** souffre de crises d'épilepsies, de crises de paniques et de troubles psychologiques.

Description de sa situation: Cette cyber militante et citoyenne Irano-Britannique, a déjà passé plus d'un an et demi d'emprisonnement dans la prison de Qarchak. En Avril 2015 elle a été transférée dans le Quartier des femmes de la prison d'Evin.

-23. Nazok Afshar – Charges judiciaires et accusations: Inconnues et floues.

Peine et sentence indéterminées pour le moment, son affaire doit être prochainement jugée par la Cour de la Direction générale numéro 15 du « *Tribunal révolutionnaire* » de Téhéran.

Description de sa situation : Cette citoyenne d'origine Irano-Française, avait déjà été arrêtée l'été 2009, en raison de son travail dans le secteur culturel de l'Ambassade Française à Téhéran, libérée peu de temps après elle avait pu regagner la France. Elle a de nouveau été arrêtée lors de son retour en Iran le 12 Mars 2016 dernier.

-24. Shokoofeh Azar Masooleh- Charges et accusations : « *Propagande contre le régime, assemblage d'une collusion avec l'intention de perturber la sécurité nationale* ».

Peine et sentence: 2 ans de prison.

Description de sa situation : **Shokoofeh** a été récemment libérée sous caution, mais peut être renvoyée à tout moment dans la prison d'Evin, selon les décisions d'une cour d'appel qui doit sous peu réexaminer son dossier judiciaire.

-25. Atena Daemi –Charges et accusation: « *Conspirations contre le régime, insultes faites au Guide suprême et propagande contre L'État* ». Peine et sentence: 7 ans d'emprisonnement.

Description de sa situation : **Atena Daemi** a été libérée moyennant une caution de 600 millions de Tomans, mais peut être renvoyée à tout moment dans la prison d'Evin, selon les décisions d'une cour d'appel qui doit réexaminer son dossier judiciaire.